

TRAMIX

Contribution de l'agriculture au maintien des continuités de milieux ouverts ou fermés dans un contexte péri-urbain

2012 - 2015

Responsable scientifique

Guillaume Pain, unité Paysage et écologie, école supérieure d'agriculture d'Angers

Partenaires

Légumineuses, écophysiologie végétale, agroécologie / laboratoire de recherches en sciences sociales / unité de recherche sur les systèmes d'élevage (ESA)

Centre Jean Bodin, recherche juridique et politique (université d'Angers)

Mots-clefs

Trame verte et bleue, agriculture, avifaune, prairie, haie, élevage bovin, planification écologique, norme sociale, organisation spatiale des territoires d'exploitation, documents d'urbanisme, schéma de cohérence territoriale

En quelques mots :

Le projet **TRAMIX** étudie les modalités de déclinaison de la trame verte et bleue (TVB) en Pays de la Loire et plus particulièrement dans des espaces bocagers sous influence urbaine. À partir d'une étude de différents types d'exploitations, ce projet identifie des difficultés et des solutions pour mieux articuler les enjeux de viabilité des exploitations d'élevage et de conservation de certaines espèces dans les projets locaux d'aménagement du territoire.



Contexte et objectifs

Les paysages de bocage de l'ouest de la France sont réputés favorables à la biodiversité. En Pays de la Loire, la qualité de la sous-trame bocagère est reconnue comme étant d'autant meilleure que les densités de haies, prairies et mares sont grandes. Comme le maintien du bocage dépend essentiellement des élevages bovins, qui valorisent une grande part des prairies, dans les continuités bocagères étudiées, l'enjeu de préservation de la trame est donc couplé à un enjeu de maintien de l'élevage.

Le projet TRAMIX a pour objectif d'analyser :

- la diversité des élevages de bovins et leur capacité de contribution aux continuités écologiques,
- l'intérêt des continuités pour la flore et les oiseaux,
- les modalités d'intégration des enjeux agricoles dans le cadre de la déclinaison des TVB dans les documents d'urbanisme.

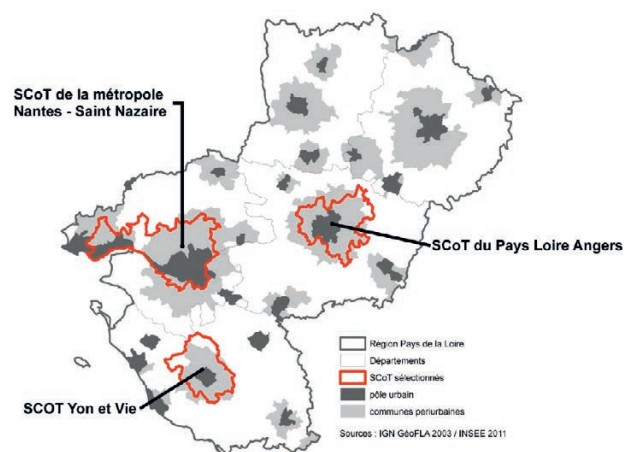
Méthodes

L'étude se situe sur trois territoires de SCOT ou de PLU intercommunal (autour des agglomérations d'Angers, La Roche-sur-Yon et Nantes). Elle s'appuie sur différentes méthodes :

- une analyse des documents d'urbanisme et autres rapports concernant ces territoires,
- des entretiens avec différents acteurs de ces territoires,
- un travail bibliographique.

Les exploitations de polyculture-élevage, leur diversité et leur fonctionnement ont été analysés plus précisément sur le territoire vendéen (Pays Yon-et-Vie) à travers plusieurs séries d'enquêtes en exploitations, puis ont été modélisées.

La flore et l'avifaune, quant à elles, ont été étudiées dans un ensemble d'espaces herbacés, sélectionnés pour représenter différentes configurations paysagères (prairies au sein d'une continuité prairiale ou isolée, proches ou non de la ville), répartis sur les trois territoires. Ces configurations paysagères ont pu être caractérisées grâce à une cartographie des couverts herbacés permanents élaborée dans le cadre du projet.



Les territoires de SCOT ligériens intégrés dans le protocole d'observation / V. Beaujouan et G. Pain

Principaux résultats

Les exploitations d'élevage sont diverses et ne disposent pas des mêmes marges de manœuvre dans l'organisation spatiale de leurs activités. Différents types d'exploitations ont été caractérisés selon leur orientation (bovin lait ou bovin viande) et les règles d'attribution des usages à chaque parcelle agricole. Ces exploitations, distinguées par exemple par la forme du parcellaire et la proportion de prairies, ne présentent pas les mêmes capacités de contribution au maintien de continuités de milieux prairiaux au sein de la trame bocagère.



Rencontre interdisciplinaire dans le bocage / G. Pain

Pourtant la précision avec laquelle l'activité agricole est décrite dans les documents intégrant la TVB (SCOT et PLU) ne permet le plus souvent pas d'intégrer les différentes capacités de contribution des exploitations. Dans la mise en place de ces documents, la diversité des conceptions des parties prenantes (élus, responsables associatifs ou professionnels) s'explique avant tout par la façon dont les acteurs s'engagent dans le processus d'élaboration de la trame. Ce processus est éminemment politique et dépend des rapports de collaboration ou des tensions qui préexistent sur d'autres dossiers entre les acteurs. Lorsqu'un projet local et des habitudes de travail existent, des formes de collaboration peuvent émerger, facilitant ainsi la traduction dans les documents d'urbanisme.

Les espaces bocagers étudiés présentent une avifaune riche en comparaison des peuplements décrits dans d'autres études menées dans ce type de paysage. Aucune différence n'a pu être mise en évidence pour quelque espèce ou groupe d'espèces, que ces espaces fassent partie d'une continuité bocagère de plus de 100 ha ou qu'il s'agisse d'une prairie isolée au milieu de cultures annuelles.

Ces paysages de bocage accueillent une avifaune généraliste et forestière qui se cantonne aux haies et n'utilise quasiment pas les prairies. En revanche, ils ne sont pas favorables aux oiseaux agricoles, même en situations de grandes continuités prairiales. La seule préservation des paysages de bocage ne permet pas de limiter la perte des oiseaux spécialistes des milieux agricoles.

La connectivité des milieux ouverts a peu d'influence sur la flore, notamment en contexte périurbain. Elle impacte certaines espèces prairiales, moins fréquentes dans les espaces herbacés isolés.

Perspectives en termes de transfert

Le projet a montré l'importance de l'intégration du fonctionnement des exploitations dans les projets de mise en œuvre de la TVB, de même que l'intégration des espaces non agricoles dans l'évaluation de la connectivité entre les espaces herbacés. Ce résultat devrait être généralisé pour la rédaction de l'ensemble des SCOT et PLU.

Perspectives de recherche

L'étude de la complémentarité ou l'antagonisme entre les habitats ouverts et arborés dans la trame verte doit être poursuivie en mobilisant un jeu de données plus large. La contribution des espaces non-agricoles nécessite d'être mieux caractérisée pour renforcer notre capacité à définir une trame verte pertinente en situation périurbaine. Pour appuyer les politiques publiques, une analyse sociologique des marges de manœuvre des exploitants doit être menée en complément de l'analyse du fonctionnement technique.